



COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SOLIDARLOC DU 15 FÉVRIER 2024

Une trentaine d'adhérents et sympathisants ont répondu à l'invitation du CA pour cette AG.

Irène Libert vice-présidente assurant la présidence depuis la démission d'Élisabeth Escuyer est excusée par Jean-Louis Cuzin. Il est chargé de lire le rapport moral dont voici un résumé :

Le phénomène migratoire devient le problème numéro un et occulte les inégalités qui s'accroissent et les conditions de logement dénoncées par de nombreuses organisations telles l'Oxfam. Le discours de l'Abbé Pierre datant de plus de 70 ans est tellement d'actualité encore aujourd'hui. Au lieu d'apaiser, de prôner un vivre ensemble qui serait salutaire en ces périodes de troubles aux frontières de l'Europe, au lieu de s'attaquer aux injustices sociales, aux paradis fiscaux, le gouvernement focalise notre attention sur le bouc-émissaire universel, le migrant.

Continuons à lutter pour le respect du droit à se déplacer et à s'installer dans le pays de son choix, comme l'affirme l'article 13 de la Déclaration universelle des droits de l'Homme, adoptée par la France dès 1948 mais bien peu mise en œuvre.

L'engagement de Solidarloc pour le respect des droits des étrangers et plus particulièrement le droit au logement pour tous continue grâce à vous, adhérents, donateurs, donatrices ; et nous continuerons à agir auprès des pouvoirs publics pour dénoncer encore et toujours cette logique qui déchire le vivre ensemble.

Nous continuerons à développer le travail en réseau avec les associations du Val de Drôme, mais aussi de Romans, Buis-les-Baronnies, Die, Dieulefit afin de faire aboutir le Contrat Territorial d'Accueil et d'Intégration des Réfugiés (CTAIR).

Le trésorier Michel de la Forest assisté de Geneviève Ganivet présente le bilan financier. Bilan positif malgré, comme vous pourrez le voir dans le document en PJ, 2 logements déficitaire ; ce bon résultat a été possible grâce à une dotation de la fondation RIACE.

Le rapport d'activité en PJ fait apparaître le gros investissement des membres du CA : l'équivalent d'un emploi à 70 %.

Après l'approbation à l'unanimité des rapports, un point est fait sur le renouvellement et l'élection des membres du CA sortants : 2 personnes démissionnent (Élisabeth Escuyer et Catherine Mézin), Agnès Maurel dont le mandat arrive à échéance ne se représente pas. Catherine Mézin et Agnès Maurel précisent qu'elles poursuivront les missions dont elles ont la charge pour Solidarloc : suivi de logements, relation avec les structures sociales, mise en place du site internet.

Aucun(e) candidat(e) ne se déclare dans les participants.

Suite au rapport d'activités, Agnès Maurel liste les missions remplies par le CA et qui pourraient être faites par des adhérents et/ou sympathisants : suivi des logements (voir détail dans Rapport d'Activité en PJ), alimentation site internet et page FB, mise à jour des contacts et des archives de l'association via le logiciel Kanas et l'organisation d'évènements. 3 personnes se portent volontaires pour le suivi d'un logement (Christine), pour le site internet (Franck) et Stéphanie.

Agnès Maurel engage une discussion avec les participants sur l'évolution de l'association compte tenu des demandes et des limites atteintes par les membres du CA. De plus se pose la question « d'une offre de logement transitoire » alors que 6 logements sont occupés par des migrants sans papiers.

Des discussions informelles se poursuivent autour d'un verre offert par Solidarloc.